

**« C'est aux citoyens de se faire leur propre idée »- Josée Néron**

**SAGUENAY, le 6 septembre 2017** – À la suite de la diffusion du reportage de TVA Nouvelles dans lequel on apprenait que le Dr Dominic Gagnon, chef du PCS, était propriétaire de terres sur le Cap à l'Ouest, Josée Néron estime qu'en tant que population, il est légitime de se poser quelques questions.

En effet, selon TVA Nouvelles, le Dr Gagnon a fait l'acquisition de terrains situés sur le Cap à l'Ouest. La transaction aurait été faite de manière légale, il y a quelques années. Or, ses terrains vaudraient aujourd'hui, beaucoup plus cher. Cependant, M. Gagnon est l'un des voisins immédiats de l'Administration portuaire de Saguenay (APS) qui gère le Port de Grande-Anse en plus d'être l'un des propriétaires situés le plus près du site préliminaire du projet de gaz naturel liquéfié, piloté par GNL Québec. Le Dr Gagnon est-il en conflit d'intérêts?

« Les faits sont clairement exprimés. Pour quelqu'un qui voulait se distancer de son prédécesseur, ça commence très mal. C'est maintenant aux citoyens de juger des compétences de M. Gagnon pour diriger la Ville », a mentionné Josée Néron, chef de l'Équipe du renouveau démocratique et candidate à la mairie de Saguenay.

Soulignons que Mme Néron n'émettra aucun autre commentaire.